



Rotary Nancy Stanislas

Bulletin n° 48 du 25 Mai 2009

Président 2008-2009 Pierre Bruart



« *Nourrir leurs rêves* »
D.K.LEE, président du Rotary International



COMITE 2008-2009

Président

Pierre BRUART

T 03 83 44 44 03 P 06 08 46 75 12

scp.pierre-bruart@wanadoo.fr

Présidente Elue, Action Intérieure:

Catherine LEBON

T 03 83 32 96 14 P 03 83 32 34 26

scp.lmb@avocatline.com

Vice Présidente:

Michèle MOURTON-NEIGERT

T 03 83 90 35 20 P 06 07 19 22 58

mourton-neigert.michele@wanadoo.fr

Secrétaire/Camaraderie/Assiduité:

Bernard CASADAMONT

P 06 08 87 60 47

bcasa54@yahoo.fr

Trésorier: Richard RENAUDIN

T 03 83 67 69 00 P 06 07 46 42 43

rrenaudin@expertiscfe.fr

Protocole: Marc STANISIERE

T 03 83 35 58 34 P 06 11 33 09 51

difintermeuble@wanadoo.fr

Adjointe Protocole:

Michèle MOURTON-NEIGERT

T 03 83 90 35 20 P 06 07 19 22 58

mourton-neigert.michele@wanadoo.fr

Programme: Odile SCHMITT

T 03 83 35 39 17 P 06 62 22 39 17

odile.sch@free.fr

Bulletin: Daniel LECOMTE

T 03 83 35 99 00 P 06 07 25 24 48

lecomte.daniel@archilink.fr

Loto: Jean Christophe ERBSTEIN

T 03 83 28 43 65 P 06 07 38 74 44

jcerbstein@hotmail.com

Siège Social

Novotel Nancy Ouest 54520 Laxou

T 03 83 93 45 45 F 03 83 98 57 07

PROGRAMME DES PROCHAINES REUNIONS DU CLUB,

Samedi 30 Mai, Soirée,
« Devine qui vient dîner ce soir ».

Mardi 2 Juin, Déjeuner, conférence d'Yves Chevalley
« Les comportements électoraux »
avec les élections européennes et régionales.

Mardi 9 Juin, comité commun avec le comité montant et
dîner avec conjoints : « Le Chili, terre de contraste »
avec Yves et Michèle KESSLER .

Dimanche 21 Juin, Sortie des personnes âgées à Xaronval
contact: Yves Kessler,
et inscriptions auprès de Michèle MOURTON-NEIGERT

Mardi 16 Juin, déjeuner libres propos.
21-24 Juin 100^{ème} Convention Internationale
du Rotary à Birmingham.

Contact district: Francoise Hayo 06 15 16 22 66.

Mardi 23 juin, dîner avec conjoints,
Soirée de passation des pouvoirs,
au club house du Golf de Nancy Aingeray.

27 Juin 2009 Assemblée de District à Yutz

Et aussi la date du Rallye du club,
le dimanche 13 septembre 2009.

Réunion statutaire du 26 Mai 2009, au Novotel

La réunion est présidée par Pierre BRUART

Participants :

Patrick ALLIGAND, Nicolas-Wahib ATALLAH, Christophe BAILLET, Bernard BOURION, Jacques BRUART, Pierre BRUART, Charles BRUNNER, Bernard CASADAMONT, Yves CHEVALLEY, Michel CLAUDON, Didier CONRARD, Jacques DESTREZ, Virginie DRANSARD, Philippe GIBELLO, Bernard GUERRIER de DUMAST, Claude HURIET, Etienne IGNACE, Michèle JACQUES, Daniel LECOMTE, Bertrand LOEVENBRUCK, Michèle NEIGERT-MOURTON, Jean-Luc OESTERLE, Sylvie PETIOT, Joël PIERRE, Richard RENAUDIN, Odile SCHMIDT, Claude SICARD, Marc STANISIERE, Jean VALLEE, Michel VIVIER, Laurent ZABEE .

Invités :

Emile ALIX, du R.C.NANCY
Dinorah, invitée du Club

Carnet :

Semaine sans fête ni anniversaire !

Courriers reçus :

Pas de courrier cette semaine !

Infos rotariennes :

- Le 30 Mai, Michelle NEIGERT-MOURTON nous propose une soirée amicale, propre à contribuer à la meilleure connaissance réciproque des membres du Club et de leurs conjoints, intitulée :

« Devine qui vient dîner ce soir » .

Cette idée ressemble aux anciennes « Soirées coin du feu », tout en étant différente dans sa présentation. Tout d'abord, elle est basée sur **le strict volontariat**.

Tout Rotarien volontaire s'inscrit auprès de l'organisateur en précisant simplement s'il souhaite recevoir ou être reçu (seul ou avec son conjoint).

L'organisateur, (qui connaît bien la vie du Club) et lui seul, organise alors les diverses réceptions, en tenant compte des sensibilités et affinités particulières.

Les Rotariens « recevant » sont prévenus à l'avance du nombre d'invités qu'ils recevront, mais sans en connaître les identités ; une table ne dépassera pas 6 personnes.

Le jour fixé, tous les Rotariens « invités » se retrouvent au NOVOTEL à 20h00 ; l'organisateur leur indique alors l'identité de leurs hôtes, chez qui ils se rendent alors ; ils découvrent ainsi quels seront les 3 couples qui auront le plaisir de passer la soirée ensemble.

La maîtresse de maison, pour sa part, ne découvre l'identité de ses invités que lorsqu'ils vont sonner à sa porte.

La soirée doit se terminer à peu près aux mêmes horaires que les Mardis soirs au Novotel, à savoir vers 23h00.

Faites rapidement connaître à Michelle votre intérêt pour cette initiative, afin qu'une organisation, même légère, puisse se mettre en place, et en route pour des surprises et des échanges amicaux !

Intronisation

Notre Président procède à l'intronisation de Pascal DRENERI, pour qui le Rotary n'est pas une découverte, puisqu'il est le past-Président du R.C.METZ Rive gauche.

Son parrain, Marc STANISIERE, nous apprend que ce sont ses activités professionnelles qui l'ont amené sur NANCY où il a créé une Société de services à la personne : Home Alliance, Société dont il est le PDG.

Notre nouvel ami offre une coupe de champagne à tous les participants à notre réunion.

Bienvenue parmi nous, Pascal !





Compte-rendu de la conférence : « La loi et la bioéthique ».

Présenté par notre responsable des programmes, Odile SCHMIDT, notre ami Claude HURIET, que nous avons tous plaisir à retrouver parmi nous, nous présente des réflexions sur « *La loi et la bioéthique* ».

Qui est plus qualifié que Claude pour nous expliquer, avec une rigueur et une précision remarquables, les dilemmes qui se posent à tous ceux qui veulent se pencher sur ce vaste et difficile sujet auquel nous sommes tous confrontés ?

Par ses hautes responsabilités passées et actuelle, Claude est bien un spécialiste de cette matière qu' il aborde avec une grande humilité .

En premier lieu il distingue clairement la bioéthique et la loi :

La bioéthique est une réflexion partagée, pluraliste ; elle pose des questions sous forme de dilemme ; on est confronté à divers choix, tous insatisfaisants.

La réflexion bioéthique est un apprentissage du doute ; elle se traduit par des recommandations.

La loi définit un cadre normatif qui définit ce qui est permis ; elle s' appuie sur les interrogations bioéthiques.

Les lois concernant la bioéthique sont au nombre de 4 :

La première loi date de Décembre 1988, et traite de la protection des personnes à travers la recherche médicale ; elle régleme les essais médicaux sur l' homme et impose en particulier le recueil de son consentement.

En 1994, trois nouvelles lois sont publiées ; elles traitent respectivement de la protection des données nominatives, du statut du corps humain et de l' utilisation des éléments du corps humain.

Ces lois évoluent :

Les lois de 1994 prévoyaient une première révision au bout de 5 ans, soit en 1999 ; en fait, la première révision a eu lieu en 2004 et une nouvelle révision est en cours.

La véritable raison de ces révisions est que ces lois touchent au vivant, matière sur laquelle les connaissances évoluent constamment (exemple : les cellules souches).

Avant de réviser, il faut passer par une phase d' évaluation, étape dont est chargée une structure parlementaire.

Des Etats Généraux de la bioéthique sont en cours :

Cette procédure ne semble pas , aux yeux de notre conférencier, la mieux adaptée pour la réflexion en cours, car elle se limite à trois forums composés chacun de 20 citoyens devant lesquels des experts vont exprimer des avis .

A l' issue de ces trois forums, des décisions seront prises.

Suite à ce brillant mais trop court exposé des questions sont posées :

A propos des mères porteuses , Claude oppose deux réflexions : le droit des couples à avoir un enfant et le droit des enfants à naître.

Au sujet du niveau de décision en matière bioéthique, national ou européen, Claude précise que réflexion bioéthique est de nature très diverse ; elle est très différente suivant les pays et leurs cultures ; un arbitrage étant par nature impossible, le niveau européen n' est pas plus légitime que le niveau national ; il est normal que chaque Etat reste maître de ses décisions.

Encore un grand merci à notre ami Claude HURIET, expert et brillant orateur

Seniors 2009 : retour au Village 1900



Marianne et son accordéon : de la joie et du plaisir

C'est le dimanche 5 juillet que le Village 1900 à Xaronval, près de Charmes, lancera sa nouvelle saison. Une saison inaugurée déjà le 21 juin par la Journée des Seniors qu'organise chaque année notre club.

Pour le plus grand plaisir d'une soixantaine de résidents de Notre Maison, La Verrière, St Joseph et Pulnoy, rejoints par une dizaine de personnes autonomes dont l'ADAPA a la charge. Cette fois encore il est souhaitable que de nombreux Rotariens – seuls ou en couple – participent à cette journée qui sera animée, entre autres, à l'accordéon, par Marianne. Plusieurs sites, dont l'école 1900, ouvriront exceptionnellement grâce à l'amitié de Maurice et Gisèle Lacourt qui, depuis plus de vingt-cinq ans, animent les étés de Xaronval.

On envisage même la participation de voitures anciennes et d'autres surprises encore. Les inscriptions pour cette journée, organisée par un groupe constitué autour d'Yves Kessler, sont prises par Michèle Mourton-Neigert.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, y compris la participation de ceux et celles qui pourraient assurer la prise en charge le dimanche matin, de leur domicile à Notre Maison, et le retour en fin d'après midi, des personnes de l'ADAPA.

Départ des bus, gracieusement fournis par la Ville de Nancy, grâce à l'intervention de Valérie Rosso-Debord, à 10 h 30 de Notre Maison, rue des Jardiniers à Nancy